



Brève du Comité Social d'Administration Local DTBS du Mardi 28 juillet 2026

Cher·e·s collègues,

Un seul dossier était inscrit à l'ordre du jour de ce CSA Local :

- **La validation second passage de l'intégration des ouvrages du canal latéral à l'Oise 1 au PCC de Compiègne.**

À la suite du vote unanimement défavorable du 1er juillet, le projet de raccordement du CLO est revenu devant le CSAL le 28 juillet.

La Direction a présenté un dossier enrichi, intégrant plusieurs évolutions issues des échanges avec les organisations syndicales.

Le SNE-FSU reconnaît ces avancées techniques. Toutefois, plusieurs interrogations demeurent sur la pérennité de l'organisation retenue et sur les moyens qui lui seront consacrés.

Une avancée essentielle : la gestion hydraulique

Pour le SNE-FSU, la gestion hydraulique est la clé de voûte du projet.

La Direction confirme que sans une gestion hydraulique fiable et sécurisée, le raccordement des ouvrages du CLO au PCC de Compiègne ne pourrait pas être envisagé.

À ce jour, les essais réalisés concernent principalement le fonctionnement informatique du système. Les conditions météorologiques actuelles ne permettent pas de tester son comportement dans des conditions hydrauliques réelles.

Le SNE-FSU estime qu'il sera indispensable d'attendre les premiers épisodes hydrauliques significatifs afin de disposer d'un véritable retour d'expérience avant de considérer cette partie du projet comme pleinement validée.



Gestion de la déchetterie

Un cadre national est actuellement en cours d'élaboration.

Pour le site de Bellerive, plusieurs caméras permettront de contrôler les accès ainsi que les dépôts.

La Direction a confirmé que les opérateurs du PCC ne réaliseront pas les justificatifs de dépôt des huiles. Ils recueilleront uniquement les informations nécessaires, la hiérarchie assurant ensuite le traitement administratif.

Les retours des entretiens

Les entretiens individuels avec les futurs opérateurs ont bien été réalisés.

Les agents disposeront d'une période de réflexion d'environ six mois avant de confirmer leur choix d'intégrer cette nouvelle organisation.

Le ST-Seine Nord souligne également que cette évolution entraîne une augmentation des responsabilités des encadrants avec un territoire d'exploitation plus vaste.

Les retours mettent en évidence :

Des points positifs :

- Une montée en technicité des postes ;
- Des missions plus valorisantes.

Des points de vigilance :

- La gestion hydraulique ;
- La gestion de la déchetterie ;
- L'augmentation des responsabilités confiées aux encadrants.

Une période d'observation indispensable

Comme cela avait été expérimenté au PCC de Vives-Eaux, M. Ribein annonce qu'un pupitre de renfort sera mis en place avec le recrutement de CDD pendant une période de 1 à 3 mois.

Cette phase permettra d'évaluer le fonctionnement réel de l'organisation avec les deux nouveaux sites, la gestion hydraulique, la déchetterie et l'affectation dynamique.

Le SNE-FSU retient que cette période devra permettre de vérifier si le dimensionnement retenu répond réellement aux besoins de l'exploitation.



Gestion des pannes et remise en exploitation local

Le service exploitation du PCC a réalisé un travail afin de construire un scénario de remise en exploitation des ouvrages en cas de perte de téléconduite nécessitant un retour sur site.

Le SNE-FSU tient à saluer ce travail technique, qui démontre qu'une organisation est possible.

Cependant, les simulations présentées reposent sur un fonctionnement avec des effectifs déjà très contraints. Elles montrent qu'une solution existe, mais avec des marges de manœuvre extrêmement réduites en cas d'absence, d'aléa ou de panne multiple.

Le vote du SNE-FSU

Comme l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CSAL, le SNE-FSU a voté CONTRE ce projet.

Nous avons néanmoins tenu à reconnaître le travail conséquent réalisé par le STSN, qui a permis de faire évoluer techniquement le dossier et de répondre à plusieurs interrogations formulées depuis le début des discussions.

Notre vote ne remet donc pas en cause cet engagement.

En revanche, nous restons préoccupés par le dimensionnement des effectifs dans un contexte marqué par le COP de VNF et la poursuite des suppressions de postes.

Pour le SNE-FSU, une organisation aussi ambitieuse ne pourra fonctionner durablement qu'avec des moyens humains adaptés et des retours d'expérience réalisés en conditions réelles.

Un premier retour d'expérience des trois PCC est annoncé pour le mois de septembre.

Le SNE-FSU rappelle toutefois que ce RETEX ne pourra pas encore mesurer tous les effets du raccordement du CLO.

Nous demanderons donc qu'un nouveau retour d'expérience soit réalisé après plusieurs mois de fonctionnement.

Le SNE-FSU restera mobilisé

Le SNE-FSU continuera à défendre :

- Des effectifs adaptés aux missions réellement exercées ;
- Une validation de la gestion hydraulique en situation réelle ;
- Une organisation construite sur les réalités du terrain ;
- La sécurité des agents, des usagers et des ouvrages ;
- Un service public fluvial de qualité.